



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

COMPTE RENDU DE SEANCE

L'an deux mille vingt et un et le vingt-neuf octobre à dix-huit heures, le conseil municipal du CASTELLET, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance publique, dans la salle du conseil municipal de la mairie du Castellet, sous la présidence de Monsieur CASTELL René, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 22 octobre 2021.

Le secrétaire de séance : Madame DAZIANO Pauline.

ETAIENT PRESENTS :

Mme BUNAN Claire, M. CADENEL Florent, M. CAMELLO Frank, M. CASTELL René, Mme CAZORLA Florence, Mme DAZIANO Pauline, M. DEPRAD Rémi, M. FABRE Christian, M. GERFFROY Alain, Mme LONG Sophie, Mme NOËL Nathalie, Mme PASCAL Laëtitia, M. SAINTE-MARIE Jean-Paul, Mme SCHANG Sabine, M. TARPEA Hervé, M. THIBAUT Michel.

ETAIENT EXCUSES :

M. AYALA Vincent, Mme BLANC Dominique, Mme DAMERON Nathalie, M. DE SAN FELICIANO Éric, Mme GANTELME Estelle, Mme GOETZ Aurélie, M. LORENZONI, Mme ORMIERES Anaïs, M. PARIGI Alain, Jacques, M. PINT Bruno, Mme SURY Justine.

Les membres dont les noms suivent ont donné, à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L. 2121-20 relatives à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales :

POUVOIRS		
NOMS DES MANDANTS		NOMS DES MANDATAIRES
M. AYALA Vincent	à	M. CADENEL Florent
Mme BLANC Dominique	à	Mme PASCAL Laëtitia
Mme DAMERON Nathalie	à	Mme NOËL Nathalie
M. DE SAN FELICIANO Éric	à	Mme CAZORLA Florence
Mme GANTELME Estelle	à	M. TARPEA Hervé
Mme GOETZ Aurélie	à	M. GERFFROY Alain
M. LORENZONI Jacques	à	M. CASTELL René
Mme ORMIERES Anaïs	à	Mme BUNAN Claire
M. PARIGI Alain	à	Mme DAZIANO Pauline
M. PINT Bruno	à	Mme LONG Sophie
Mme SURY Justine	à	Mme SCHANG Sabine

AFFAIRES INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR DU CM DU 29/10//2021

Approbation du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 septembre 2021.

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

I - Information sur décisions

I-1 – Actes pris par décision du Maire

II - Finances

II-1 – Délibération modificative n° 1 du budget

II-2 – Fixation des tarifs des concessions de cimetière, des redevances et du montant des vacations funéraires

II-3 – Subventions du collège « Le Vigneret », et des coopératives scolaires des maternelles du Brûlat, de Sainte-Anne et du Plan du Castellet et association WHY NOTES

III – Urbanisme

III-1 – Autorisation donnée au Maire de lancer avec l'Entreprise Sociale pour l'Habitat UNICIL un programme de logements locatifs sociaux Boulevard des Acacias et attribution d'une subvention d'équilibre

III-2 – Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AC 454

III-3 Convention de mise à disposition de la CASSB d'une partie des parcelles B175 et B2641

IV - Personnel

IV-1 – Création de postes d'agents recenseurs

IV-2 – Modification du tableau des emplois : création de postes de catégorie C

V – Administration générale

V-1 – Remplacement d'un membre représentant de l'Etat au Conseil d'Administration de la Régie Autonome de la Bergerie

Motion dénomination des voies privées

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 18h04.

M. THIBAULT est arrivé à 18h06.

Mme BUNAN est arrivée à 18h07.

Le compte rendu et le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 septembre 2021 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 057/2021 : Actes pris par décisions du Maire.

Monsieur le Maire rend compte des décisions (dont la liste a été jointe à la convocation des membres du Conseil Municipal) prises par délégation consentie par le Conseil Municipal en application de la délibération N°20/2020 du 8 juillet 2020 et des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application de l'article L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Oùï le rapport du Maire,

Le Conseil Municipal prend acte du rapport du Maire sur ces décisions et le convertit en délibération.

Délibération n° 058/2021 : Décision Modificative n° 1 du budget principal 2021 de la commune.

La présente délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés, 3 abstentions (M. CARAMELLO, Mme PASCAL, Mme BLANC).

Délibération n° 059/2021 : Fixation des tarifs des concessions de cimetière, des redevances et du montant des vacations funéraires.

M. CADENEL s'est absenté, il n'a participé ni aux débats, ni au vote.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 060/2021 : Attribution de subventions au collège, aux coopératives scolaires du Brûlat, de Sainte-Anne et du Plan et à l'association WHY NOTES.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 061/2021 : Autorisation donnée au Maire de lancer, avec l'entreprise sociale pour l'habitat UNICIL, un programme de logements locatifs sociaux « boulevard des Acacias » et attribution d'une subvention.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 062/2021 : Acquisition auprès de l'ASL « Les Jardins du Brûlat » de la parcelle AC 454.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 063/2021 : Convention de mise à disposition et d'occupation temporaire par la commune du Castellet d'une partie des terrains cadastrés B 175 et B 2641, sis « chemin Royal », en vue de la création d'un terrain multisports par la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 064/2021 : Désignation de coordonnateurs communaux du recensement de la population et fixation de la rémunération des agents enquêteurs.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 065/2021 : Modification du tableau des emplois : créations d'emplois de catégorie C.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 066/2021 : Remplacement d'un membre du Conseil d'Administration de la Régie Autonome de la Bergerie.

La présente délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés, 1 voix contre (M. FABRE).

Motion : Motion actant la dénomination des voies privées selon l'accord des propriétaires concernés.

Motion adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h28.

DOCUMENT AFFICHE LE 3 NOVEMBRE 2021.

----- Fin du document -----


Le Maire,
René CASTELL